



LMECA2840 - Project in mechanical design Rapport technique I : Description du projet et cahier des charges

Brevi Matteo	7708-16-00
CREELLE Robbe	3693-17-00
Diriken Axel	3382-17-00
Marchal Youri	6170-17-00
Peres Hugo	4454-16-00
Philipin Aurélien	4622-17-00

9 Octobre 2020 - Groupe A5



1 Description de l'activité du partenaire industriel et de l'entreprise

L'entreprise cliente, Roadfour, est une entreprise belge visant à developper un nouveau concept d'avion bombardier d'eau (SEAGLE) afin de combattre les feux de forêt de plus en plus récurrents dans certaines régions du monde. Nous avons tous déjà entendu parler du Canadair, un avion qui remplit ses réservoirs en effectuant un passage sur une étendue d'eau (salée ou douce). Le Canadair déverse les 6000 litres d'eau de ses réservoirs sur le feu en question. Le canadair a été conçu dans les années 1960 et a connu des mises à jour jusque dans les années 90. Roadfour a décidé de s'engager pour développer un nouvel avion qui viendrait en aide au Canadair et aurait une capacité plus importante par rapport aux 6000 litres d'eau du Canadair.

Le SEAGLE, imaginé par Roadfour, a un objectif similaire au Canadair, sauf que son développement, plus récent, le distingue du Canadair sur certains points. Le SEAGLE est muni de "foils" en-dessous de sa coque, ce qui lui permet un contact limité avec l'eau. Des "foils" (déjà populaires sur des planches à voile, des catamarans, ...) sont des profilés spéciaux qui ressemblent à des ailerons inversés. Ils permettent de supprimer le contact direct entre les flotteurs (ou la coque d'un avion dans notre cas) et l'eau, tout en assurant que ces flotteurs restent à une hauteur plus ou moins constante de la surface de l'eau. Cela permet d'une part de réduire le frottement, et d'autre part cela joue aussi un rôle d'amortisseur, car au lieu de frapper contre la coque d'un bateau, les vagues passent en dessous de celle-ci, ce qui réduit considérablement les contraintes dues au contact avec l'eau. Ceci n'est pas négligeable. Les pilotes d'un Canadair ressortent régulièrement avec des hématomes après une intervention, à cause de la brutalité des chocs lors du remplissage des réservoirs. Cette réduction de contrainte permet au SEAGLE de voler à vitesse plus élevée lors du remplissage de ses réservoirs et ses matériaux vont être soumis à des contraintes nettement plus faibles, ce qui lui permettrait d'être plus durable et plus fiable. Tout comme le Canadair, le SEAGLE est également capable d'amerrir. Ses réservoirs sont cependant bien plus grands, il peut atteindre des vitesses supérieures, tout en gardant une taille plus ou moins équivalente à ce dernier.

2 Explication de la problématique

Roadfour et notre équipe travaillent main dans la main pour l'étape d'assemblage du SEAGLE. Nous sommes chargés de développer un pont roulant pour la ligne d'assemblage de ce dernier. En effet, la construction de l'avion sera entièrement assurée par Roadfour et le pont roulant doit être capable de soulever et manipuler tout type de pièce : des pièces les plus volumineuses et lourdes aux pièces plus compactes et légères. Il faut donc que nous développions un pont roulant des plus polyvalents. De plus, ce pont sera également utilisé pour assembler des pièces entre-elles et pour cela il faut pouvoir les orienter de façon adéquate. Le pont roulant effectue le transport de diverses pièces entre trois endroits : le "magasin", où sont stockées les pièces, l'"atelier d'assemblage", où certaines pièces sont assemblées entre-elles, modifiées, et, enfin, l'"atelier d'assemblage final", où toutes les pièces (dont certaines préassemblées) du SEAGLE sont assemblées pour former l'avion "fini".

3 Description du sujet de votre dispositif mécanique

Le pont roulant doit être capable de soulever des charges de 15 tonnes (charge utile), de les manipuler et de les orienter dans plusieurs directions afin de rendre l'assemblage de n'importe quelle pièce possible entre-elles. Il doit aussi être possible de transporter ces pièces d'un endroit à l'autre du hangar.

Le pont doit pouvoir être commandé par un utilisateur; il sera utilisé à la fois pour transporter et déposer des grosses pièces d'avion - afin que celles-ci soit fixées sur l'avion - ainsi que pour l'assemblage d'éléments plus petits, comme l'installation électronique dans les pièces détachées de l'avion, par exemple. Il est donc important que notre produit soit précis, polyvalent et rapide.

Groupe	SEAGLE pont roulant : spécifications	
A5 - V2.0		
Contexte	Design d'un pont roulant servant à la ligne finale d'assemblage d'un avion "firefighting".	
Date	Origine	Fonctions principales
03/10/20	Client	FP1 : Prise en charge des pièces du SEAGLE.
03/10/20 $03/10/20$	Client	FP2 : Soulever des pièces détachées du SEAGLE.
03/10/20 $03/10/20$	Client	FP3 : Présentation des pièces détachées du SEAGLE.
03/10/20 $03/10/20$	Client	FP4 : Déplacer les pièces détachées du SEAGLE.
03/10/20 $03/10/20$	Client	FP5: Libérer les pièces.
03/10/20	Client	FP6: Pilotage du pont roulant.
03/10/20	Client	FP7 : Maintenir les pièces détachées du SEAGLE dans une position donnée.
03/10/20	Client	FP8: Fonctionnement du pont à vide.
		Niveaux et critères des FP
03/10/20	Groupe	CFP1.1 : Les pièces doivent être attachées par 3 personnes.
03/10/20	Groupe	CFP1.2 : Une manoeuvre de mise en tension du dispositif d'attache est prévue
33, 23, 23	Croape	avant le déplacement de la pièce.
03/10/20	Client	CFP1.3 : Le mécanisme de prise en charge ne doit pas détériorer la pièce.
03/10/20	Groupe	CFP1.4 : L'endroit des points d'attache doit être déterminé par le client afin
, ,		de ne pas détériorer les pièces.
03/10/20	Groupe	CFP1.5 : Un système automatique doit détecter la non-fermeture d'une at-
		tache et empêcher les manoeuvres sur la pièce dans ce cas.
08/10/20	Client	CFP1.6 : Les pièces simples ou un plateau (muni des ses propres chaines)
		requiert une seule attache.
08/10/20	Client	CFP1.7 : Les pièces longues requièrent minimum 2 attaches, selon leurs
		longueurs (en attente de précision du client pour l'augmentation du nombre).
08/10/20	Client	CFP1.8 : Le bloc ailes (plus grande pièce) requiert 4 points de fixation. Deux sur le longeron avant, séparés de $4.10 [m]$, et deux sur le longeron arrière, séparés de $4.10 [m]$. Les deux longerons sont séparés de $1.95 [m]$.
03/10/20	Client	CFP2.1 : La charge utile maximale à soulever est de 15 $[t]$.
03/10/20	Client	CFP2.2 : Les dimensions maximales des pièces à soulever sont de 36 $[m]$ x 5 $[m]$ x 3 $[m]$.
07/10/20	Client	CFP2.3 Pour les pièces dont la masse est inférieure à 500 $[kg]$, la vitesse de soulèvement maximale est de 0.5 $[m/s]$.
03/10/20	Client	CFP2.4 : Pour les pièces dont la masse est supérieure à $500 [kg]$, la vitesse de
00/ 20/ 20		soulèvement maximale est de $0.2 \ [m/s]$.
09/10/20	Groupe	CFP2.5 : Un variateur de vitesse continu contrôle la variation de vitesse entre
, ,		la vitesse minimale et maximale.
03/10/20	Groupe	CFP2.5 : Un degré de liberté de mouvement est autorisé à la fois.
09/10/20	Groupe	CFP2.6 : Le dispositif doit être capable d'effectuer une rotation de la pièce
		de maximum 90° selon l'axe parallèle au sol (dans la direction longitudinale du
,		hangar).
03/10/20	Groupe	CFP2.7: Le couple appliqué doit être capable de faire tourner la pièce (voir
		CFP2.6) et de soutenir la pièce dans sa position (la valeur maximale est en discussion avec le client).
03/10/20	Groupe	CFP3.1: Les mouvements possibles sont les translations dans les 3 axes or-
,,		thogonaux, une rotation selon l'axe parallèle au sol (dans la direction longitu-
		dinale du hangar) et une rotation selon l'axe perpendiculaire au sol.

Le terme présentation reprend toutes les "manoeuvres", tous les déplacements requiérant une plus grande précision lorsque les pièces sont à environ 10 cm de l'emplacement où elles doivent être déposées.

		Niveaux et critères des FP
03/10/20	Groupe	CFP3.2 : Pour la présentation, un seul degré de liberté de mouvement à la
05/10/20	Groupe	fois est possible.
03/10/20	Groupe	CFP3.3 : Pour la présentation, la vitesse de rotation minimale est de 0.02
09/10/20	Groupe	[deg/s] (3.49 · 10 ⁻⁴ [rad/s]) et maximale de 0.5 [deg/s] (8.73 · 10 ⁻³ [rad/s]). CFP3.4 : Pour la présentation, un variateur de vitesse angulaire continu con-
09/10/20	Groupe	trôle la vitesse entre la vitesse minimale et maximale.
03/10/20	Groupe	CFP3.5 : Pour la présentation, la vitesse de déplacement (dans les 3 direc-
		tions) minimale est de 1 $[mm/s]$ et la vitesse de translation maximale est de 5
09/10/20	Groupe	[mm/s]. CFP3.6 : Pour la présentation, un variateur de vitesse continu contrôle la
00/20/20	S. S. S. S. P. S.	variation de vitesse entre les vitesses minimale et maximale.
03/10/20	Client	CFP3.7: Un minimum de 4 personnes est nécessaire pour la manipulation
		d'une pièce de 15 $[t]$.
07/10/20	Client	$\mathbf{CFP4.1}:$ L'installation couvre un hangar ayant une longueur de 210 $[m]$ et
07/10/00	CI:	une largeur de $50.75 [m]$.
$\begin{array}{c c} 07/10/20 \\ 03/10/20 \end{array}$	Client Groupe	CFP4.2 : Le pont roulant monte à une hauteur de 13.5 [m]. CFP4.3 : Le déplacement se fait dans un plan horizontal au sol selon 2 degrés
03/10/20	Groupe	de liberté de translation. On ne peut utiliser qu'un seul degré de liberté à la
		fois.
03/10/20	Groupe	CFP4.4: Le chariot se rapprochera à 3 [m] de chaque mur, au plus près
		(pour les pièces de dimensions plus importantes, la distance minimale doit être adaptée : voir CCP5.3).
03/10/20	Groupe	CFP4.5: La vitesse maximale de translation longitudinale (dans la longueur
		du hangar) pour une pièce dont la masse est inférieure à $500 \ [kg]$ est de 0.5
03/10/20	Groupe	[m/s]. CFP4.6 : La vitesse maximale de translation longitudinale (dans la longueur
09/10/20	Groupe	du hangar) pour une pièce dont la masse est supérieure à $500 [kg]$ est de 0.2
/ /		[m/s].
03/10/20	Groupe	CFP4.7 : La vitesse maximale de translation latérale (dans la largeur du hangar) pour une pièce dont la masse est inférieure à $500 [kg]$ est de $0.3 [m/s]$.
03/10/20	Groupe	CFP4.8: La vitesse maximale de translation latérale (dans la largeur du
, ,		hangar) pour une pièce dont la masse est supérieure à 500 $[kg]$ est de 0.1 $[m/s]$.
03/10/20	Groupe	CFP4.9 : L'accélération et la décélération maximale de translation transversale et latérale est de $0.2 \ [m/s^2]$ (encore en discussion avec le client).
09/10/20	Groupe	CFP4.10: Un variateur de vitesse continu contrôle la variation de vitesse
, ,		entre les vitesses minimale et maximale.
03/10/20	Groupe	CFP5.1 : La fixation de l'attache sur la pièce à assembler doit être assurée
05/10/20	Groupe	avant son relâchement.
03/10/20	Groupe	CFP5.2 : La tension dans l'attache de levage doit être entièrement relâchée
03/10/20	Groupe	avant le détachement de la pièce du dispositif de levage. CFP5.3: Le détachement est effectué par minimum une personne à chaque
03/10/20	Groupe	point d'attache.
03/10/20	Groupe	CFP6.1 : Le pilotage peut s'effectuer depuis un point fixe ou peut s'effectuer
03/10/20	Groupe	depuis un point mobile (se déplaçant avec le pont). CFP6.2: Le pilotage est accessible de manière aisée et sûre (RGPT).
03/10/20	Groupe	CFP6.3: Le champ de vision du pilote dans la direction d'avance vers le bas
		est limité par un maximum de 3 angles morts de maximum 10°.
04/10/20	Groupe	CFP6.4 : Un système de communication entre le pilote et le personnel au sol est établi sur une distance de maximum $210 [m]$.
08/10/20	Groupe	certain sur une distance de maximum 210 $[m]$. certain sur une distance de maximum 210 $[m]$.
		poste de pilotage (fixe ou mobile) doit être prévu pour une personne au sol lors
		de la présentation (voir FP3), ce système aura priorité sur la commande de la
08/10/20	Groupe	cabine. CPF6.6: Pour la présentation, le seul moyen de commander les mouvements
30, 20, 20		du pont roulant est le système de commande depuis le sol.

Niveaux et critères des FP		
03/10/20	Groupe	CFP7.1 : Des travaux manuels sur la pièce doivent être possibles lorsque la pièce est maintenue à l'arrêt par le pont (le couple maximum exercé par le chariot sur la pièce pour la maintenir est en discussion avec le client).
08/10/20	Groupe	CFP8.1 : A vide, la vitesse maximale de translation longitudinale (dans la longueur du hangar) est de 1 $[m/s]$.
08/10/20	Groupe	CFP8.2 : A vide, la vitesse maximale de translation latérale (dans la largeur du hangar) est de $0.6 \ [m/s]$.
08/10/20 08/10/20	Groupe Groupe	CFP8.3 : A vide, la vitesse maximale de translation verticale est de 1 $[m/s]$. CFP8.4 : Le pont peut se déplacer avec un maximum de 2 degrés de liberté de translation dans le plan parallèle au sol.
		Contraintes principales
07/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20 03/10/20	Client Groupe Groupe Groupe Groupe Groupe Groupe Groupe Groupe Groupe	 CP9: Dimensions de l'installation. CP10: Les travaux de génie civil sont à charge du client. CP11: Transport du pont roulant avant assemblage. CP12: Assemblage du pont roulant. CP13: Sécurité du personnel. CP14: Sécurité du matériel et de l'environnement. CP15: Recyclage. CP16: Conditions de fonctionnement. CP17: Maintenance et contrôle.
		Niveaux et critères des CP
07/10/20	Client	CCP9.1 : L'installation couvre un hangar ayant une longueur de 210 $[m]$ et une largeur de 50.75 $[m]$.
07/10/20 08/10/20	Client Client	CCP9.2 : L'installation monte à une hauteur de $13.5 [m]$. CCP9.3 : L'installation se situe entre une hauteur $13.5 [m]$ et $15.5 [m]$. La hauteur maximale de l'installation est de $2 [m]$.
03/10/20	Groupe	CCP10.1 : Les travaux de génie civil comprennent le chemin de roulement et la fixation du chemin de roulement (sur le bâti).
03/10/20	Groupe Groupe	${\bf CCP10.2}$: Les charges statique et dynamique que le support de génie civil doit pouvoir supporter sont prévues pour une charge de maximum 55 $[t]$. ${\bf CCP10.3}$: Le design des rails est à la charge du client et doit être adapté au mode de déplacement du pont designé par le groupe.
03/10/20 03/10/20	Groupe Groupe	CCP11.1 : Le pont roulant est apporté en pièces détachées. CCP11.2 : Les pièces doivent pouvoir être amenées dans le lieu de montage par le sol par des camions via l'entrée principale du hangar 40 [m] x 15 [m] (à confirmer par le client).
03/10/20	Groupe	CCP11.3: Un accès pour les camions et le montage des pièces doit être prévu dans le lieu d'assemblage.
03/10/20	Groupe	CCP11.4 : Le transport des pièces est assuré par le fournisseur du pont roulant.
$\begin{array}{c} 03/10/20 \\ 03/10/20 \end{array}$	Groupe Groupe	CCP12.1 : Le pont roulant est assemblé avec une grue fournie par le client. CCP12.2 : Les pièces détachées à soulever par la grue ont une charge maximale de $30 \ [t]$.
03/10/20	Groupe	CCP12.3 : Toutes les pièces détachées sont transportables par camion sur route.
$\begin{array}{c} 03/10/20 \\ 03/10/20 \end{array}$	Groupe Groupe	CCP12.4 : Le lieu d'assemblage est le lieu de fonctionnement. CCP12.5 : Une grue à tour doit pouvoir avoir accès aux pièces depuis l'extérieur du bâtiment.
03/10/20	Groupe	CCP12.6 : Un accès par le toit doit être prévu pour installer le pont roulant.

		Niveaux et critères des CP
03/10/20	Groupe	CCP13.1 : La grue doit respecter les règles sur la protection du travail
03/10/20	Groupe	(RGPT) du pays de production.
03/10/20	Groupe	CCP13.2: Un signal sonore et visuel (plusieurs gyrophares), placés tous les
		10 [m] sur le pont roulant, fonctionnent lorsque que le pont se déplace (voir
		CCP16.5).
03/10/20	Groupe	CCP13.3 : Un équipement de sécurité (casque-chaussures de sécurité-habits)
		est obligatoire pour toute personne travaillant dans un rayon d'action de 10
03/10/20	Groupe	[m] du pont roulant. CCP13.4: Un système d'arrêt d'urgence est accessible pour toute personne à
03/10/20	Groupe	moins et à une distance maximale de $20 [m]$ (peu importe l'endroit où l'on se
		trouve).
09/10/20	Groupe	CCP13.5 : Lors du déplacement (voir FP4), l'espace en-dessous du chariot
		doit être libre. Si une personne se trouve en-dessous du chariot, la responsabilité
00/10/00		du client est engagée en cas d'accident.
09/10/20	Groupe	CCP13.6: Lors de la présentation (voir FP3), du personnel peut se trouver
09/10/20	Groupe	à moins de $3 [m]$ de la pièce en mouvement. CCP13.7 : Lors du déplacement, des capteurs permettent d'arrêter le pont si
03/10/20	Groupe	celui-ci se rapproche à 3 [m] du sol ou d'un obstacle (humain ou matériel).
		Tr to the first term of the fi
03/10/20	Groupe	CCP14.1 : Des capteurs de poids sont installés en prévention d'une charge
		supérieure à 15 $[t]$.
03/10/20	Groupe	CCP14.2 : En lien avec CFP4.2, des capteurs permettent d'arrêter le mou-
		vement dans le cas où la pièce manipulée se rapproche à moins de $3 [m]$ d'un mur latéral.
03/10/20	Groupe	CCP14.3: Hors manoeuvre pour la présentation de la pièce, le déplacement
		(dans le plan horizontal) du pont n'est possible que si la pièce est à une hauteur
		minimum de $8 [m]$.
09/10/20	Groupe	Un système autobloquant de sécurité est prévu pour les parties déplaçant ou
		soulevant les charges afin qu'une panne n'engendre pas d'accident.
03/10/20	Groupe	CCP15.1 : Au moins 75% de la masse des matériaux qui constituent la struc-
/ /		ture du pont roulant sont recyclables.
03/10/20	Groupe	CCP15.2 : Au moins 30% de la masse des matériaux qui constituent le chariot
		de la grue sont recyclables.
03/10/20	Groupe	CCP16.1 : Le pont roulant doit être fonctionnel dans une plage de tempéra-
, ,		ture allant de -15°C à 45°C.
03/10/20	Groupe	CCP16.2 : L'entièreté du pont roulant doit être maintenu au sec en tout
00/10/00		temps.
03/10/20	Groupe Groupe	CCP16.3: L'intensité sonore en fonctionnement est de maximum 70 [dB].
$\begin{array}{c c} 03/10/20 \\ 03/10/20 \end{array}$	Groupe	CCP16.4 : L'intensité sonore des alarmes et sirènes d'urgence est de $100 \ [dB]$. CCP16.5 : L'intensité du signal sonore de fonctionnement est de $70 \ [dB]$.
03/10/20	Groupe	CCP16.6: Le pont est garanti 1 an.
, ,		
03/10/20	Groupe	CCP17.1 : Avant la mise en service, un organisme agréé doit approuver le
09/10/90		fonctionnement des dispositifs de sécurité.
03/10/20	Groupe	CCP17.2 : Un contrôle trimestriel doit être effectué sauf si le cahier de fonctionnement d'une pièce spécifique requiert une intervention plus régulière.
03/10/20	Groupe	CCP17.3 : Une maintenance approfondie est effectuée tous les ans.
03/10/20 $03/10/20$	Groupe	CCP17.4: La maintenance du système et le contrôle total de l'infrastructure
, ,	_	durent au maximum une journée de travail.
03/10/20	Groupe	CCP17.5 : Un contrôle visuel de la structure doit être effectué au début de
		chaque journée de travail.